la proposition de M. Lenient équivaudrait au rejet de la loi en préparation depuis deux ans.

Le scrutin est ouvert sur l'amendement de M. Lenient.

Cet amendement est repoussé par 282 voix contre 145, sur 427 votants.

Le budget

M. Jules Roche dépose un projet de loi concernant la caisse des écoles et la caisse des chemins vicinaux.

M. de Soubeyran demande si cette discussion aura lieu en dehors de la commission du budget.

M. Jules Roche déclare que la commission du budget demande que la discussion de ce projet ait lieu le plus tôt possible.

M. Lockroy demande que la discussion générale du budget soit jointe à celle du projet relatif aux caisses des écoles et des chemins vicinaux.

Sur une observation de M. Floquet, la décision de la Chambre, à ce sujet est renvoyée à la fin de la séance.

Suite de la discussion du projet relatif au recrutement de l'armée

La Chambre reprend la discussion de la loi sur le recrutement.

M. Reymond développe un amendement tendant à assimiler au point de vue de l'incorporation, les élèves de l'école normale supérieure, de l'école centrale, de l'école des arts et métiers, de l'école des hautes études commerciales aux élèves de l'école de Saint-Cyr, de l'école polytechnique et de l'école forestière.

M. le général Campenon demande à la Chambre de repousser l'amendement de M. Reymond, si elle veut enfin donner au pays le service de trois ans.

L'amendement de M. Reymond, repoussé par la commission et le gouvernement, est rejeté par 260 voix contre 189, sur 449 votants.

Sur la proposition de M. Langlois, le mot « préalable » est supprimé dans ce membre de phrase : « A condition de contracter un engagement préalable de 3 ans. »

L'article 20 est adopté par 283 voix contre 123, sur 406 votants.

Les articles 21 à 28 sont adoptés après quelque discussion. La suite de la discussion est ajournée.

M. Ballue demande qu'il y ait séance demain. Sa proposition est repoussée.

Le budget

M. Lockroy demande à la Chambre de commencer lundi la discussion du budget.

M. Rouvier objecte que plusieurs rapports importants manquent encore, cependant M. Rouvier croit que la discussion générale pourrait commencer entre le 25 et le 28.

La discussion du projet de la caisse des écoles et de la caisse des chemins vicinaux pourrait commencer lundi, la discussion du budget viendrait ensuite.

M. Sadi-Carnot appuie la proposition de M. Rouvier, qui est adoptée.

La séance est levée.

Séance jeudi.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Revue de l'industrie lainière. — La fabrication des draperies nouveautés pour la prochaine saison d'hiver, est à peu près complètement terminée dans le rayon d'Elbeuf ; ce sera une des plus mauvaises que nous aurons eues à enregistrer.

Les plaintes de la fabrique de Sedan accusent aussi les souffrances de cette place ; quelques maisons, par exception, ont des ordres en quantité suffisante et à des prix presque rémunérateurs.

A Vienne, ce sont toujours les grandes manufactures qui ont le moins à se plaindre ; la petite fabrique a bien de la peine à couvrir ses frais.

A Mazamel et à la Bastide-Rouairoux, l'industrie de la laine traverse une période de faiblesse qui pourrait devenir inquiétante si elle se prolongeait.

La gare de Mazamet a expédié pendant le mois de mai dernier 65.354 kilogr. de draperies et 450.154 kil. de laines. Pendant le mois correspondant de 1884, les expéditions avaient été de 77.797 kil. de draperies et 505.390 kil. de laines.

A Bradford, il y a eu, le mois dernier, pour l'étranger, demande de fils à double et simple torsion. Les fils à double torsion sont destinés à Barmen (Prusse rhénane) et à la France. Il a été également vendu une quantité importante de fils de fantaisie. Les prix augmentent, en général, notamment en ce qui touche les fils à double torsion.

D'autre part, le commerce des marchandises à la pièce est incontestablement inoccupé, et l'on dirait que c'est l'étranger qui tisse actuellement les fils que l'on tissait précédemment dans le district de Bradford. Il y a faible demande d'étoffes pour robes et « Worsted coatings »; et l'on compte de nombreux métiers qui sont dans l'inaction.

En mars dernier, la Belgique a importé 72.150 kilogrammes de fils de laine, contre 71.330 kilogrammes en 1884. Les importations de draps, casimirs et similaires ont atteint 326.060 fr., contre 316.530 fr. l'an dernier. Les tissus légers ont obtenu 2.031.340 fr., contre 1.767.000 fr.; quant aux coatings, duffels et autres tissus de laine lourds, ils sont descendus de 242.550 fr., chiffre de mars 1884, à 87.640 fr. en 1885.

A l'exportation, les tissus légers, les filés de laine, les tissus lourds ont augmenté ; mais la sortie des draps, casimirs et similaires, a un peu diminué.

D'après les documents du ministère du commerce des Iles Britanniques, voici le résumé des affaires faites avec l'extérieur, par la Grande-Bretagne, dans les cinq premiers mois de cette année, en comparaison avec la période correspondante de 1884 :

A l'importation, les filés de laine pure ou mélangée se sont élevés, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 mai, à 16,814,800 francs ; c'est une augmentation de 101,150 fr. Les tissus de laine ou laine et coton ont acquis le chiffre de 59,023,550 fr.; c'est une augmentation de 12,659,250 fr.

A l'exportation, les filés de laine peignée et cardée qui ont quitté les ports du Royaume-Uni, depuis le commencement de la présente année, sont représentés par 49.260,450 fr.; c'est une différence en plus de 6,335,325 francs. Les draperies et tissus pour hommes ont atteint le chiffre de 86,614.875 francs ; c'est une diminution de 9,819,675 francs. Enfin, les étoffes en laine peignée, les tissus pour robes et lainages légers, ont acquis une plus-value de 4,426,850 francs et atteint 69,435,925 à l'exportation depuis le 1er janvier.

Situation météorologique.—Une zône orageuse où la pression est inferieure à 760 m/m couvre l'Espagne et s'étend jusqu'au centre de la France; vers les Pays-Bas, le baromètre monte, au contraire, et atteint 763 m/m. Une forte bourrasque se montre sur le golfe de Bothnie 745 m/m et des mauvais temps durent règnent au sud de la Suède.

Des orages ont éclaté dans un grand nombre de régions, ils amènent une baisse de température. Ce matin, le thermomètre marquait 6° à Hernosand, 11° à Copenhague, 15° à Paris, 19° à Toulon et 25° à Cagliari.

En France, le temps est à orage, excepté dans le Nord. A Paris, hier dans la journée, le ciel a été très nuageux.

Température. — Le thermomètre centigrade de l'ingénieur Queslin, 1, rue de la Bourse, à Paris, marquait aujourd'hui :

A 7 h. du matin 18° 4/. au-dessus de zéro.
— 11 h. — 23° 0/. —
— 1 h. — 24° 7/. —
Hauteur barométrique : 759 m/m.

Observations météorologiques. — *Paris, 17 juin.* — La pression barométrique est de 763 à Bordeaux ; 760 à Lyon ; 764 à Dunkerque. — Le baromètre baisse de 7 m/m à Valentia, 4 à Biarritz, 3 à Brest. — Centre de fortes pressions au Pays-Bas. — Temps probable: vent de régions est, ciel beau. — Température chaude.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le ballon « Jupiter » dans la mer. — Nous avons dit, hier, succinctement que M. J.-B. Glorieux le hardi aéronaute roubaisien, avait failli périr avec le ballon le *Jupiter*, tombé en mer mardi, à 7 heures du matin, à dix lieues au nord de Dieppe.

La première nouvelle de cette chute dramatique est parvenue d'abord à Lille, dans le courant de l'après-midi. Mme Glorieux, sachant que son mari avait manifesté l'intention de passer la nuit en ballon et de n'opérer sa descente qu'au petit jour, était inquiète de connaître le résultat du voyage. Elle se rendit à Lille, vers deux heures, et n'apprit l'accident survenu à M. Glorieux que par la lecture des journaux du soir.

Revenue en toute hâte à Roubaix, elle trouva chez elle deux télégrammes de son mari, ainsi conçus :

« Roubaix, de Dieppe, 11 h. 20.

» Je suis à Dieppe, bien portant; lettre suit.

» Glorieux. »

« Roubaix, de Dieppe, 4 h.

» Suis tombé en mer à 7 heures du matin. Miraculeusement sauvé par vapeur anglais *Brighton*. Roubaix est à cent lieues d'ici. Compte rentrer vendredi.

» Glorieux. »

A l'heure où nous écrivons ces lignes, aucune autre nouvelle lettre ou télégramme n'est encore parvenu à Mme Glorieux. Mais il résulte de ce que nous venons de publier, que M. Glorieux est sain et sauf, et que son voyage aérien a dû être semé de péripéties émouvantes. Nous aurons soin de les faire connaître en détail à nos lecteurs.

—

D'autre part, M. Glorieux a adressé, lundi soir, à M. le maire de Roubaix, la dépêche suivante :

« Tombé en mer. Miraculeusement sauvé par un navire anglais. Matériel détruit. Pouvez compter sur moi pour le 14 Juillet. »

Commissions municipales.—Les membres des 1re et 4e commissions se réuniront à l'Hôtel-de-Ville, le vendredi 19 juin, à 5 h. 1/2 du soir. Ordre du jour :

1° Demande de subvention formée par M. Deschamps, directeur du théâtre des Boulevards.— 2° Demande de subvention formée par M. Vanhangenhoven, gérant de l'Hippodrome-Théâtre.—3° Demande de subside formée par la fanfare Delattre. — 4° Renouvellement des instruments de l'école nationale de musique.

Chronique religieuse.— Jeudi, 18 juin, adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement chez les Filles de la Charité (maison du Sacré-Cœur), 117, rue Pellart. A quatre heures, vêpres suivies d'un salut solennel, avec sermon, par M. l'abbé Catteau, professeur du collège.

Adjudication.—Mardi, à onze heures du matin, il a été procédé, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, à l'adjudication des travaux de grosses réparations à effectuer à la halle aux passions.

Le devis était évalué à 2,901 fr. 93. M. Paul Honoré a offert un rabais de 6 0/0; MM. Gve Lebrun et Cie 9 0/0; M. Henri Petit, 24 0/0. Ce dernier est déclaré adjudicataire.

Concours de géographie. — On nous prie de rappeler aux jeunes gens et jeunes filles de Roubaix et Tourcoing, qui ont l'intention de prendre part au concours de géographie, qui aura lieu simultanément à Roubaix et à Lille, le jeudi 18 juin, qu'il doivent se trouver, ce jour-là, AVANT HUIT HEURES, dans les salles des cours de langues vivantes, place Notre-Dame, à Roubaix.

Fausses commandes au commerce. — Nous avons signalé, l'année dernière, un genre d'escroquerie qu'une association, établie à Londres, pratique de nouveau et contre laquelle nous devons mettre en garde le commerce français.

Une quantité de négociants et de cultivateurs, dont ces estimables industriels se sont procuré l'adresse, reçoit des ordres et des commandes de marchandises sur échantillons, par lettres accompagnées de prospectus.

Ou bien, ce sont des lettres d'avis informant les destinataires qu'on a reçu pour leur compte des colis venant d'Amérique, des offres de placement d'argent à gros intérêts, et d'emplois lucratifs en Australie ou en d'autres pays lointains.

Naturellement, ces demandes et ces lettres d'avis sont accompagnées d'une demande de rétribution. Et quand celle-ci est touchée, les victimes de cette escroquerie ne reçoivent plus aucune nouvelle des affaires conclues.

Le Choral Nadaud à Dieppe. — Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en mettant sous leurs yeux les passages suivants d'un article que nous trouvons dans la *Vigie*, journal conservateur de Dieppe :

Nos orphéonistes ont effectué leur retour du concours de Fontainebleau, mercredi soir, à sept heures.

La musique municipale, dirigée par M. Mimart, s'était rendue à la gare, ainsi qu'un certain nombre de membres auditeurs et actifs. L'honorable directeur de la musique municipale a cordialement félicité M. Am. Godard du nouveau succès remporté à Fontainebleau. La section chorale a été reçue par MM. E. Anquetin et J. Delahaie, président et vice-président honoraires de la Société philharmonique, et par les membres du bureau. M. Mathieu, président de l'Emulation Dieppoise, assisté de deux membres de son bureau, a remis deux magnifiques bouquets à MM. Nouquet et Am. Godard, et des jeunes gens d'une société chorale de Roubaix, de passage en notre ville, ont offert à l'Orphéon de Dieppe une fort jolie couronne sur les rubans de laquelle on lit l'inscription suivante : « Les » Enfants de Nadaud,, de Roubaix, à la Société Philharmonique de Dieppe. »

. . . .

De l'Hôtel-de-Ville, le cortège s'est rendu à la salle Boïeldieu, où un vin d'honneur avait été préparé par M. E. Hérault, propriétaire du café de Paris.

Après un toast de M. Mouquet, président, les membres de la Société Philharmonique, de la Musique municipale et les représentants de la société chorale « les Enfants de Nadaud », de Roubaix, ont fraternisé le verre en main; puis on s'est séparé en regrettant un peu que la réunion ne se soit pas prolongée plus longtemps.

M. Am. Godard, directeur de la Société Philharmonique de Dieppe, est le frère de M. Benjamin Godard, qui a présidé le concours de Roubaix.

La « Fanfare Delattre » à Raismes.—Nous avons annoncé que la *Fanfare Delattre* devait aller donner un grand concert à Raismes, le dimanche 14 juin, à l'occasion de la magnifique fête organisée dans cette commune. Les journaux de Valenciennes parlent de nos concitoyens dans les termes les plus flatteurs.

» On fait très bien les choses dans la commune de » Raismes, dit l'*Impartial*, les fêtes y sont charmantes, et lorsqu'il s'agit d'organiser des concerts, on ne s'adresse, paraît-il, qu'aux sociétés » dont le mérite est indiscutable.

» La *Fanfare Delattre*, dirigée par notre ami » Knor (un excellent chef doublé d'un saxophoniste comme on en rencontre peu), est une vieille » connaissance dont nous avons toujours suivi les » nombreux succès avec la plus vive sympathie; » hier, une fois de plus, notre satisfaction a été » grande, en applaudissant et surtout en entendant les éloges qu'on a faits de cette société, autour de nous.

» Il serait difficile de donner une appréciation » spéciale sur la façon dont chaque morceau a » été interprété par la *Fanfare Delattre*, tous ont » plu énormément; nous devons cependant une » mention toute particulière à la *Marche*, de Delannoy, et à un air varié pour tuba, joué par M. » Toupe, qui est un virtuose extraordinaire. Roubaix peut s'enorgueillir de posséder la *Fanfare* » *Delattre*.

» Nous avons entendu deux polkas pour piston, » l'une jouée par M. Desmedrye, de la *Fanfare* » *Delattre*, l'autre par un instrumentiste que je » ne connais pas, qu'on me dit être professeur à » l'*Ecole de musique* de Valenciennes. Ces deux » artistes ont obtenu le plus grand et le plus légitime succès; tous deux ont un talent fort sérieux » et je dois avouer que je serais fort embarrassé » pour établir la supériorité de l'un sur l'autre.

» Je remercie, non pas le hasard, mais bien mes » bons amis de Raismes, qui, en m'invitant à me » rendre chez eux, m'ont procuré la très grande » satisfaction d'entendre successivement deux sociétés aussi intéressantes, aussi véritablement » artistiques que la *Fanfare Delattre* et la *Musique municipale de Valenciennes*. »

Nous constatons avec une joie bien sincère que la *Fanfare Delattre* a soutenu, une fois de plus, sa vieille réputation d'excellente société musicale.

Plusieurs sociétés roubaisiennes ont pris part aux jeux et aux divertissements organisés à Lille, à l'occasion des fêtes communales.

On a beaucoup remarqué dimanche, à Lille, l'arrivée des archers roubaisiens, qui ont fait le tour de la Grand'Place, précédés de la vaillante fanfare l'*Union des Trompettes*. Celle-ci a même joui d'un vif succès de curiosité et d'exécution auprès de nos voisins. L'*Union des Trompettes* se produit beaucoup en ce moment, et il n'y a certes pas lieu de le regretter : rappelons, notamment, le concert donné par elle au jardin de Barbieux, le dimanche 7 juin, et où l'on a applaudi avec raison une polka dont l'auteur est le chef de la société, M. Emile Soris. Les trompettes ont un soliste, M. Wattrelot, qui est de première force et que nous devons féliciter de la précision et de la prodigieuse aisance avec laquelle il tire des sons d'un instrument justement réputé difficile.

Parmi les Roubaisiens récompensés lundi à la distribution des prix qui a eu lieu à l'Esplanade, mentionnons M. Victor Debaere de la société la *Nouvelle-Aventure* (arc au berceau, 3e prix ; la société *Saint-Sébastien* (tir à l'arc, prix d'éloignement, de nombre et de belle tenue) ; la société de la *Nouvelle-Aventure* (tir à l'arc, prix d'éloignement et de belle tenue); M. Monnier (concours de pinsons, 10e prix).

Encore un gamin victime de cette mauvaise habitude qu'ont les enfants de se suspendre ou de monter à l'arrière des voitures et des camions en marche. Mardi, un jeune bâcleur de 13 ans, Jean Vandricreussen, de Croix, ayant voulu monter de cette façon sur un camion qui passait rue de l'Alouette, a perdu l'équilibre. Une des roues l'a contusionné sur plusieurs parties du corps : le petit imprudent n'a heureusement aucune fracture. On l'a conduit à l'hôpital.

—

Un remue-ménage insolite régnait lundi soir dans la partie de la rue de Magenta qui est voisine de la rue des Longues-Haies. Un cabaretier, nommé Vaneste, s'était pris de querelle avec une femme qui habite avec lui. La discussion s'étant envenimée, le couple résolut de se séparer, mais il paraît que l'un et l'autre ont des droits égaux sur le mobilier de la maison. On convint donc d'opérer séance tenante le déménagement et de faire une juste distribution des meubles. C'était un spectacle réellement fort comique. L'homme sortait avec une chaise et la déposait dans la rue, la femme apparaissait avec un autre meuble qu'elle avait soin de placer du côté opposé. Cette scène se prolongea durant plus de deux heures, au grand amusement des quatre cents spectateurs attirés par ce déménagement d'un nouveau genre. Tout le monde riait à s'en tenir les côtes. La police s'est enfin décidée à intervenir et à dissiper le rassemblement. On nous dit que l'homme et la femme se sont réconciliés presqu'aussi rapidement qu'ils avaient pris la détermination de se séparer et qu'aujourd'hui, la bonne harmonie existe entre eux.... jusqu'à la prochaine occasion.

Les amateurs de lapins continuent leurs exploits, et les éleveurs de ces animaux implorent en vain la police de les débarrasser de ces voleurs, qui opèrent toujours de nuit. Un habitant de la rue du Tilleul, M. Vandereichar, vient encore de se voir enlever deux beaux rongeurs, qu'il destinait à faire les frais de son premier repas de gala. Voleur inconnu... comme toujours.

Vous connaissez le dicton :

Lorsqu'il pleut le 15 juin,
Il n'y a pas de raisin.

Que les amateurs du jus de la treille se réjouissent !

La journée de lundi a été très sèche et l'on boira du vin, puisque la sagesse des nations l'affirme. En somme, on en boirait tout de même, car, de nos jours, est-il bien nécessaire d'avoir du raisin pour fabriquer du vin? Les connaisseurs en sophistication assurent que non !

Chronique colombophile. — Voici les résultats du concours sur *Albert* (par zone) organisé le dimanche 14 juin, par la société l'*Eclair*, établie chez M. Victor Grouillon, rue Voltaire (au cul-de-four).

318 pigeons lâchés à 6 h. 15. Beau temps. Vent Nord-Est. Convoyeur : Joseph Dedonker. 100 *frs. de prix d'honneur*.

1er prix, Dupuis. 7 h. 35, HP. — 2e, E. Maton, 7 h. 37 1/4. HP. — 3e, Massez, 7 h. 37 1/4. H. — 4e, J.-B. Maës, 7 h, 37 1/2, HPP. — 5e, J. Lepoutre, 7 h. 38, HP. — 6e. D Desfontaines, 7 h. 38, HP,— 7e, E. Roy, 7 h. 38. HPP. — 8e, Louis Renard, 7 h. 38, 1/4, HPPP. — 9e et 10e, J.-B. Maës, 7 h. 39, HP — 11e, Van Belleghem, 7 h. 39. HPP. — 12e, Pétrieux, 7 h 39, H. — 13e, F. Hus, 7 h. 39, HP. — 14e, Defort, 7 h. 39, HP. — 15e, Vernier, 7 h. 39 1/2, PP. — 16e, Six, 7 h. 39 3/4 PP. — 17e, Hanson. 7 h. 39 3/4, P.

18e prix, Massez, 7 h. 39, 3/4, P.— 19e, Dupuis, 7 h. 40, PP.— 20e, Ed. Mossin, 7 h. 40 1/4, PP. —21e, Id., 7 h. 40 1/4, PP. — 22e, Vanderhyden, 7 h. 40 1/4. PP. — 23e, Ch. Duflot, 7 h. 40 1/4, PP. — 24e, E. Olivier, 7 h. 40 1/2.—25e, D. Desfontaines, 7 h. 41, P.— 26e, J.-B. Baert, 7 h. 41, P.— 27e, Dupuis, 7 h. 41 1/4, P.— 28e, Duhem, 7 h. 41 1/4.— 29e, Planquel, 7 h. 41 1/4.—30e, Duhem, 7 h. 41 1/4.— 31e, Vanderbeken. 7 h. 41 1/2.—32e, Audenaerde, 7 h. 41 3/4. — 33e, Piérard, 7 h. 41 3/4. — 34e, A. Moermann, 7 h. 41 3/4.

Dimanche 21 juin, concours sur St-Just (par zône), organisé par la société *St-Martin*, établie chez M. Lievin Maës, à l'estaminet du *Robinson*, rue de Mouveaux.

L'inscription des pigeons, la veille, de 3 à 6 h. du soir.

UNE MAISON ANGLAISE de toute honorabilité, faisant la représentation à Londres et visitant le gros et les grandes maisons de nouveautés, désirerait représenter un fabricant important de Roubaix. Références de premier ordre. — Réponse, par lettre, au bureau du journal, sous les initiales B R W G. p.20—10972

TOURCOING

LE DRAME DE MOUVEAUX

L'affaire dont nous avons parlé hier, est malheureusement plus grave qu'on ne l'avait d'abord pensé. On se trouve en présence non pas d'une audacieuse agression, mais d'une véritable tentative d'assassinat, ainsi que l'on va pouvoir en juger.

Sur la route de Tourcoing à Mouveaux, à proximité du bureau d'octroi, un mégissier de la rue Saint-Jacques, M. Vandekerkove, vient de faire construire une maison qu'il n'habite pas encore et dans laquelle, cependant, il exerce déjà son industrie. L'un de ses ouvriers, un jeune homme de vingt ans, nommé Fidèle Delannoy, garde cette maison pendant la nuit.

Nous avons relaté, dans notre dernier numéro, une partie des incidents de dimanche à lundi; complétons notre récit par les renseignements qu'a donnés Fidèle Delannoy. Ce jeune homme, bien que très faible encore, a pu répondre assez succinctement aux magistrats instructeurs. Il était armé d'un revolver: mais les assassins, d'après lui, au nombre de trois, lui ont, dit-il, arraché son arme et l'ont frappé de trois coups de marteau, lui ont ensuite ouvert la bouche pour y introduire le revolver et tirer. Les coups de marteau l'ont atteint, l'un à l'occiput, l'autre au-dessus de l'oreille droite. Quant à la balle, elle n'a pas encore été retrouvée, mais elle semble être logée dans la gorge remplie d'énormes caillots de sang. Le malheureux a aussi rendu beaucoup de sang par le nez. La vie paraît n'être pas en danger; il pourra, sans doute, faire encore à la justice une précieuse déposition.

A la suite de l'enquête immédiatement ouverte, M. Coliau, brigadier de gendarmerie, a opéré deux arrestations importantes, Ce sont deux ouvriers de Bondues, repris de justice, déjà condamnés pour avoir assommé, au mois de décembre dernier, un paisible ouvrier de Mouveaux, non loin de la maison de M. Vandekerkove.

Tous les deux nient énergiquement, mais de grandes préventions pèsent sur eux : dimanche soir, on les aurait vu rôder en cet endroit. Ils seront confrontés avec la victime. Le parquet est descendu à Tourcoing dans la soirée de lundi et la journée de mardi. On se perd en conjectures sur le mobile du crime, qui ne paraît pas être le vol; le marteau a été retrouvé, mais le revolver a disparu.

—

Les frères Rogghe, arrêtés par le brigadier de gendarmerie de Tourcoing, Colliot, comme étant les auteurs présumés de la tentative d'assassinat dont a été victime le sieur Delannoy, ont été conduits, mercredi matin, à la prison de Lille.

Cette affaire est loin d'être claire. L'instruction n'a pas jusqu'à présent trouvé de preuves absolument convaincantes de la culpabilité des frères Rogghe dans le fait meme de l'agression. Le revolver n'a pas été retrouvé et le médecin n'a constaté aucune fracture, ni même aucune lésion grave au crâne de la victime, et cela semble étrange en face des déclarations de Delannoy qui assure avoir reçu plusieurs coups de marteau à la tête et être tombé aussitôt, évanoui sur le sol.

Seulement, les frères Rogghe ont déjà subi, à diverses reprises, des condamnations assez graves; ils ne peuvent expliquer l'emploi de leur temps, pendant la nuit de dimanche à lundi et enfin, ils ont été vus vers minuit aux environs de la mégisserie de M. Vandekerkhove.

Ces raisons ont paru suffisantes pour motiver le maintien de leur arrestation et leur transfert à Lille.

Depuis quelques jours, il se fait, entre la gendarmerie de Tourcoing et les autorités belges, un mouvement assez important d'échanges de jolis sujets.

Les extradés et les expulsés sont nombreux et parmi eux il y a quelques personnages de *marque*; citons, entre autres, un sieur Léon Lehman, né à Paris, lapidaire, poursuivi pour abus de confiance, et une demoiselle Hélène Beaucourt, modiste, née à Arras, poursuivie pour banqueroute frauduleuse.

Tous deux ont été arrêtés à Bruxelles,

Mouvement des halles. — Arrivages du 17 juin :

Pommes de terre, 600 kilog. — Asperges, 190 bottes. — Petits pois, 200 kilog. — Carottes, 50 bottes. — Poireaux, 10 fachaux. — Chicorée, 100, id. — Cerises, 225 kilog.

Linselles.—Une bande de malfaiteurs a exploité la nuit dernière la commune de Linselles.

C'est M. Marescaux, cabaretier à la maison commune, qui a été la première victime. On est descendu dans la cave et on lui a pris une grande quantité d'œufs. De la cave on est passé à la cuisine, et on s'est emparé d'une bague en or, qui avait été déposée sous un globe en cristal. Dans la salle du cabaret, on a facturé le tiroir du comptoir, que l'on a allégé des 20 francs qu'il contenait.

Les malfaiteurs se sont ensuite dirigés chez M. Caterel, cabaretier, *A la ville du Havre*, place de Linselles. Ils ont dérobé plusieurs bouteilles de vin et de liqueur.

Après avoir bu, ils ont voulu manger; c'est dans cette intention que les voleurs se sont rendus chez M. Castelain, boucher. Là, ils ont été dérangés dans leurs exploits par les aboiements d'un chien, qui faisait bonne garde. Ils ne sont pourtant pas partis les mains vides. A défaut de bifteecks, ils ont emporté la hache du boucher.

LILLE

Mouvement judiciaire. — M. Dufresne, juge à Dunkerque, est nommé juge au tribunal de Lille.

M. Legrand, juge suppléant, est chargé de l'instruction.

M. Mouron, juge suppléant à Lille, est nommé substitut à Avesnes.

Les procès du « Lillois ». — Le tribunal correctionnel dans son audience de mercredi, a rendu son jugement dans les deux procès intentés au journal le *Lillois* par le *Progrès du Nord* et le *Petit Nord*.

Le *Lillois* a été condamné : 1° à 25 fr. d'amende et 25 fr. de dommages-intérêts au bénéfice du *Progrès du Nord* ; 2° à 25 fr. d'amende et 25 fr. de dommages-intérêts au bénéfice du *Petit Nord*.

L'ouverture de la pêche. — C'était mardi, 16 juin, l'ouverture de la pêche. Bien que moins bruyante que l'ouverture de la chasse, elle a été très fêtée. Dès les premières heures du jour, les pêcheurs étaient en grand nombre à leurs postes. Il faut être bien observateur et bien méditatif pour employer les longs instants de contemplation intime qu'exige le maniement de la ligne.

NORD

Douai. — *Les nématodes.* — On lit dans la *Gazette de Douai* :

« On se souvient que, lors de la dernière élection sénatoriale, les journaux républicains reprochèrent vivement à l'honorable M. Fiévet, d'avoir acheté des graines de betteraves en Allemagne, attendu que ce pays est infesté de nématodes, petits insectes qui font le plus grand tort à la plante.

» Nous avons répondu, à cette époque, que ces accusations n'avaient aucun sens; les nématodes tiennent au terrain, à la température et nullement à la graine. Nos adversaires, naturellement, n'ont pas reproduit un mot de nos explications et ont continué d'insulter M. Fiévet.

» Or, l'honorable M. Labitte, conseiller général du Pas-de-Calais, et président du syndicat agricole du canton d'Aire, vient de publier, dans la *Gazette des campagnes*, une étude d'où il résulte que la larve de la nématode éclot dans la terre et qu'elle y est importée par des papillons.

» De plus, ajoute M. Labitte, j'ai acheté de la graine chez MM. Vilmorin, Desprez et Brabant ; j'en ai récolté moi-même; on constate la maladie sur toutes les parties ensemencées.

» MM. Desprez et Brabant sont, nous le croyons, de bons républicains suivant le cœur du *Petit Nord*; il n'en est pas moins vrai que leurs graines sont contaminées tout comme les graines allemandes.

» Ce fait, profondément regrettable pour l'agriculture, n'implique aucune critique contre les produits de MM. Desprez et Brabant; mais nous avons voulu le relever, afin de montrer à tous avec quelle incompétence et quelle injustice sont formulées les critiques électorales de nos adversaires. »

Wallers. — Un affreux accident est arrivé hier dans notre commune; le fils du surveillant de la fabrique de sucre des cultivateurs se trouvait dans le train express qui ne s'arrête pas à Wallers, mais seulement à Raismes. Poussé par on ne sait quel mobile, ce jeune homme à Wallers ouvrit la portière et malgré la vitesse du train lancé à toute vapeur, se précipita sur la voie. Ce pauvre garçon paya cher son imprudence, quand on accourut, on ne retrouva qu'un cadavre affreusement mutilé !

PAS-DE-CALAIS

Arras. — *La rue de l'Amiral-Courbet.* — On lit dans le *Pas-de-Calais* :

« Le conseil municipal d'Arras, le soir même de la mort de Victor Hugo, donnait le nom du poète à une place et à une rue d'Arras. Nous émettons le vœu qu'il rende le même hommage à la mémoire du vaillant soldat, mort glorieusement au service de la France, dans les mers de Chine.

» Paris n'a pas attendu la mort de l'amiral pour appeler de son nom l'une des rues de la capitale, aboutissant précisément à l'avenue Victor-Hugo. »

Calais. — Le duc et la duchesse de Connaught venant des Indes sont arrivés par le rapide de Paris, et se sont embarqués immédiatement à bord du paquebot spécial le *Samphire*, pour Douvres.

— *Procession.* — Après la discussion orageuse sur l'interdiction des processions, faite à la dernière séance du conseil, on doit regarder la promenade faite, hier, dans les principales rues de la ville, par le bataillon scolaire, avec clairons et diverses sociétés, musique en tête et bannières déployées, soit comme un défi du maire aux habitants du quartier nord, soit comme une maladresse dont ils sauront se souvenir aux prochaines élections.

Le vieux Calais est traité en pays conquis; des fêtes sont annoncées, pour tous les dimanches de juin et juillet ; elles auront lieu, toutes, au parc ; mais, rien pour la jolie promenade du Front-Sud, (ancien Calais).

— A compter du 1er juillet, la Compagnie du chemin de fer du Nord organisera un double service à trains éclairs qui quitteront Paris tous les jours à huit heures et à onze heures du matin. Le trajet de Paris s'effectuera en huit heures et l'arrivée ici coïncidera avec l'heure des départs des paquebots pour Douvres.

Etat-Civil de Roubaix. — Déclarations de naissances du 16 juin. — Ferdinand Bourgois, rue Watt, cour Six, 35. — Blanche Deleporte, rue des Trois-Ponts, maisons Fremaux. — Suzanne Hasse, rue de Lille, 86. — Rémi Staelens, rue de la Barbe-d'Or, cour Vandebeulque-Dhondt, 3. — Elisa Christiaens, rue de la Paix, cour Debecsère, 9. — Julien Baert, rue de Beaurewaert, cour Tonneau, 7. — Gabrielle Desruelle, rue des Longues-Haies, 109. — Charles Dumez, chemin de la Maquellerie, maisons veuve Deledalle. — Cécile Duvivier, rue de Moos, 35.

Déclarations de décès du 17 juin. — Désiré Delescluse, 51 ans, domestique, rue des Parvenus. — Gleton, présenté sans vie, ruelle de la Planche-Trouée, cour Léopold, 5, — Philemène Sory, 19 ans, soigneuse, rue Choiseul, cour Joseph Mullier, 17. — Clément Demarque, 24 ans, appréteur, à l'Hôtel-Dieu — Pierre Lejeune, 9 ans, à l'Hôtel-Dieu. — Jean Demaille, 67 ans, fileur, rue de Lille, cour Motte-Degand, 3.

Etat-civil de Tourcoing. — Déclarations de naissances du 11 juin. — Maria Souillard, rue du Pouilly. — Antoine Mercier, au Blanc-Seau. — Marie Debougnie, rue de Guisnes.

Du 13 juin. — Alphonsine Ponchau, rue Dhalluin — Henri Holsing, sentier de Roncq

Du 14 juin. — Albert Nies, à la Croix-Rouge. — Elie Flipo, rue Ste-Barbe — Désiré Duguffroy, impasse du Lac

Du 15 juin — Pierre Liagre, au Risquons-Tout. — Germaine Vanbrussel, rue du Blanc-Seau.

Du 16 juin. — Joseph Frigout, rue de Wattrelos. — Marceau Corseilie, rue St-Paul.—Adèle Kint, place Thiers. — Léonie Delattre, au Clinquet. — Jean-Bte Desmettre, rue des Piats. — Marie Tiberghien, rue Chanzy.—Jeanne Desrousseaux, à la Croix-Rouge.

Déclarations de mariages du 13 juin. — Alfred Gravier, 27 ans, employé de commerce et Léonie Gentier, 21 ans, piqûrière.

Du 15 juin. — Célestin Oodren, 28 ans, cordonnier et Louise Masurel, 20 ans, fille de bureau.

Du 16 juin. —Carlos Dutilleul, 21 ans, garçon-boucher et Marie Mas, 17 ans, sans profession.

Déclarations de décès du 11 juin. — Célina Jesson, 6 mois 20 jours, rue de la Folie.

Du 13 juin.—Gustave Marhem, 31 ans 8 mois, employé de commerce, rue des Archers.—Augustin Dubar, 41 ans 5 mois, cabaretier, rue Winoc-Choqueel. — Alphonsine Ponchau, 4 heures. rue Dhalluin. — Augustin Depaepe, 61 ans 10 mois, sans profession, rue de Lille.

Du 15 juin.—Elisa Destailleur, 79 ans 9 mois 15 jours, rue Famelaert — Germaine Carette, 13 ans, rue Delhaye. — Charles Stoppen, 16 ans 11 mois, sans profession, rue du Moulin-Fagot.—Louis Claeys, 48 ans 5 mois, rue Verte. — Jean-Louis Lernoud, 2 mois 10 jours, rue de Gand. — Coelline Destombes, 70 ans 8 mois, sans profession, rue de Lille. — Louis Dutilleul, 23 ans 4 mois, sans profession, Hôpital-Civil.

Du 16 juin. — Auguste Dupire, 43 ans 4 mois, sans profession, rue Fin de la Guerre — Edouard Godefroy, 56 ans 8 mois, cordonnier, rue des Coulons.— Madeleine Demessigne, 1 an. rue de Lille. — Zoé Destombes, 29 ans 11 mois, rue de l'Epine, — Pierre Lepers, 6 mois, rue du Chêne Houpline. — Louis Desmettre, 72 ans 7 mois, sans profession, au Blanc-Seau.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille DELESCLUSE-CUVELIER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Désiré DELESCLUSE, domestique chez M. Albert Heyndrickx, décédé à Roubaix, le 15 juin 1885, dans sa 52e année, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 18 courant, à neuf heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Parvenus, 8.

Les amis et connaissances de la famille DELPLANQUE-LALOY, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Alphonse-Julien-Joseph DELPLANQUE, décédé à Lannoy, le 16 juin 1885, dans sa 75e année, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 19 courant, à 9 heures 1/2, en l'église de Lannoy.— L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lille, 48.

L'Obit du Mois sera célébré le lundi 20 juillet 1885, à 9 heures 1/2, en la même église.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, des Messes qui seront célébrées au Maître-Autel de l'église Saint-Maurice, à Lille, le jeudi 18 juin 1885, pendant toute la matinée, et de l'Obit Solennel qui sera chanté le même jour, à 11 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Léon-Charles CLERC, négociant en cotons, décédé à Paris, le 31 mai 1885, dans sa 57e année, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

De la part de la famille.

FEUILLETON DU 18 JUIN — (N° 4).

LA DOT DE FÉLICIE

« Ne vous grisez pas ! »

Cette dernière parole de M. Rigodin était restée gravée dans l'esprit de Cabirou, qui savait bien, le brave homme, à quels écarts de langage expose un verre de vin. La responsabilité qu'il venait d'accepter était si lourde qu'il comprit la nécessité de ne plus céder désormais à son penchant favori.

M. Rigodin, sans le savoir, venait d'obtenir la conversion d'un pécheur.

Cabirou avait juré de ne plus boire ! — serment d'ivrogne, dira-t-on.— La suite nous apprendra si, oui ou non, le proverbe a tort.

Pour le moment, nous ne pouvons qu'enregistrer la louable résolution de Cabirou, qui, pour être plus sûr de ne point céder à la tentation, donna au président de la fabrique sa démission de serpent. Lorsqu'il avait, pendant une heure ou deux, soufflé dans ce maudit tuyau, le brave homme avait la gorge si sèche que, en dépit de toutes les responsabilités, il n'aurait pu passer, sans y entrer, devant le cabaret de *la Maltournée*.

Cela fait, il se sentit plus tranquille et plus sûr de lui. Le plan de la taille était bien et dûment serré dans un tiroir ; personne ne se doutait de l'équipée ; il pouvait dormir sur ses deux oreilles.

Or, il advint que, le soir de ce même jour, tandis qu'assis devant sa porte, Cabirou fumait sa pipe, afin d'oublier peut-être qu'il s'était à lui-même défendu tout autre stymulant, Sylvain Pacaud lui dit en passant :

— Hé! hé! Cabirou, m'est avis que ce matin nous étions de bonne heure aux Petits-Prés ?

Ce Sylvain Pacaud, petit homme trapu, musculeux, grêlé, d'une laideur incontestable, passait, à tort ou à raison, dans le pays, pour un méchant garnement. Peut-être ne devait-il cette mauvaise réputation qu'à son aspect désagréable et à son regard, qu'un strabisme divergent rendait horriblement faux. Un de ses yeux regardait Provins, l'autre Lagny.

Honnête ou non, sous d'autres rapports, c'était un braconnier émérite que Cabirou, plusieurs fois, avait pris en flagrant délit et qu'il jugeait personnellement capable de tout faire, excepté le bien.

Aussi cette remarque, si simple en apparence: « Tu étais de bonne heure aux Petits-Prés », le fit-elle bondir comme une détonation inattendue.

— Il nous a vus! pensa-t-il; s'il nous a vus, il se doute de quelque chose. Gare à nous!

Et, pour changer son doute en certitude, il répondit moins durement qu'il n'en avait coutume :

— Il y a une coupe à faire à l'automne qui vient.

— Ah ! ah ! une coupe qui pourrait bien rapporter gros.

Cette nouvelle réplique n'était pas de nature à calmer les inquiétudes du brave Cabirou ; au contraire. Il voyait déjà Sylvain Pacaud maître du secret, fouiller le sol, déterrer la dot de la pauvre Félicie et prendre la fuite.

A tout prix, il fallait savoir à quoi s'en tenir. Malgré sa répugnance, il invita donc le braconnier à venir faire un tour jusqu'au cabaret de la *Maltournée*. Il comptait sur la deuxième ou sur la troisième bouteille pour arracher à Pacaud l'aveu de ce qu'il savait, de ce qu'il avait vu, afin de se mettre en garde contre lui.

On s'installa, on trinqua, on retrinqua; puis on se mit les coudes sur la table, les yeux dans les yeux.

— C'est une grosse coupe? demanda Sylvain.

— Très grosse.

— C'est donc pour ça que tu l'as si bien mesurée et couchée sur le papier?

— Oh ! pensa Cabirou; le plan !!!

— Ce brave M. Rigodin, reprit Sylvain Pacaud, il soigne son bien ! Çà l'intéressait tes ribouillages.

Cabirou essuyait du revers de sa main la sueur qui lui coulait du front. Sylvain en savait beaucoup ! C'était dangereux !... Ne savait-il rien de plus ?

Pour s'en assurer, il demanda une quatrième boutelle, dont il oublia de donner à son interlocuteur la plus grosse part ; oubli qui nécessita une cinquième ; si bien qu'au moment où l'hôte de la *Maltournée* vint lui rappeler qu'il était dix heures du soir et qu'il fallait déguerpir, il était dans un état si voisin de l'ébriété, qu'il ne dédaigna pas de s'appuyer au bras du misérable Sylvain Pacaud.

Une lueur de raison lui restait encore cependant, puisqu'en rentrant chez lui, il s'arracha une poignée de cheveux en murmurant :

— Sylvain se doute de quelque chose... Il n'a pas vu... c'est égal... il se doute de quelque chose... S'il avait le plan, nous serions perdus !... Il est capable de me le voler !... Il ne faut pas qu'il ait le plan... le plan... le plan...

Pendant une bonne demi-heure, ces deux syllabes lui tintèrent dans les oreilles. Puis, il se dressa tout à coup, comme poussé par une inspiration subite, et, plus ferme sur ses jambes qu'on n'aurait pu le croire, ferma tout hermétiquement, portes et volets, si bien que l'œil le plus indiscret n'aurait pu, du dehors, rien voir de la mystérieuse occupation à laquelle il allait se livrer sans doute.

Pendant une heure encore, en effet, une imperceptible trace lumineuse raya les jointures des volets et de la porte ; puis tout retomba dans l'obscurité la plus profonde : et, en prêtant l'oreille, on aurait pu entendre l'honnête Cabirou ronfler à pleins poumons, en homme dont la conscience est à l'abri de tout reproche et qui n'a rien à craindre du lendemain.

Le fait est que le lendemain il se leva frais, dispos, le sourire aux lèvres et fit sa tournée matinale, sans paraître se souvenir même qu'il y eût au monde un Sylvain Pacaud.

Pendant quelque temps il n'en jeta pas moins tous les jours, un regard du côté de la taille des Petits-Prés, mais sans y rencontrer jamais le braconnier, qui en savait peut-être en vérité beaucoup moins qu'il ne l'avait cru. Il n'y avait donc qu'à attendre patiemment le retour de M. Rigodin et de sa famille, dont l'absence ne semblait pas devoir se prolonger.

Le calme était profond par toute la France. Il n'était plus question de jacquerie. On s'occupait tranquillement des récoltes et des foins. Il n'y avait pas apparence de troubles; et les journaux — qu'un homme tel que M. Rigodin ne pouvait manquer de lire — n'étaient pleins que des assurances les plus pacifiques pour le présent et pour l'avenir.

Mais quand on a tiré quelques coups de fusil dans un bois, le livre averti se tient à distance. M. Rigodin ne songeait pas encore à regagner Pézarches, et à renouer le fil de ses relations avec la maison Lebon et Ce. Peut-être — et nous nous empressons de le dire pour ne pas le charger outre mesure — s'était-il laissé prendre aux joies, toutes nouvelles pour lui, de son existence de touriste. Car il ne s'était pas arrêté depuis son départ.

Sorti de France par la frontière du Nord, il avait visité une partie de la Belgique; puis, tournant à droite, il s'était laissé entraîner à travers le grand-duché de Bade, jusqu'en Suisse, à Genève, au mont Blanc! C'étaient de grosses dépenses. Mais il pouvait se permettre un pareil luxe ; la fortune de Félicie était en sûreté ; il ne mangeait que son propre fonds.

Le jour vint cependant où il s'aperçut qu'à force de puiser dans un sac, on le vide. Des quelques mille francs du départ, il ne restait plus que quelques cents francs.

L'heure de la retraite sonnait.

On reprit le chemin du pays natal, aussi lentement que possible. M. Rigodin n'était pas pleinement rassuré; et Félicie ne pressait pas son père, n'ayant aucune hâte d'entendre parler à nouveau de son mariage avec M. Isidore, événement qu'elle prévoyait et redoutait.

Mais, pour avancer lentement, on n'en avançait pas moins; et toute la famille se trouva, un beau matin, à Pézarches, devant le perron, surprise d'y être comme si elle n'avait rien fait pour cela.

M. Rigodin n'était pas attendu. Son arrivée fut un événement dont le bruit se répandit comme le feu dans une traînée de poudre. Il avait laissé de si bons souvenirs que la population entière crut devoir, le jour même, lui faire une ovation, à laquelle il répondit par quelques paroles bien senties et une larme de circonstance.

Tout ému, Cabirou arrondissait le bras et ouvrait la bouche pour répliquer et souhaiter la bienvenue au premier magistrat de la commune, quand celui-ci, d'un regard, l'arrêta net. Ce regard, à ne point s'y tromper, voulait dire : Cabirou, nous avons à nous occuper de choses plus graves. En même temps, M. Rigodin avait, sans plus de façon, tourné le dos à ses administrés et était rentré dans sa demeure, où ne tarda pas à le rejoindre son fidèle secrétaire.

— Rien de nouveau? lui demanda-t-il avec un léger tremblement dans la voix.

— Rien, monsieur le maire.

— L'argent...?

— Est à sa place, à moins qu'il ne lui soit poussé des ailes depuis hier soir.

M. Rigodin soupira bruyamment, en homme que l'on vient de soulager d'un poids qui l'étouffe, et, sans même prendre le temps de secouer la poussière du voyage, écrivit de sa plus belle encre une lettre pressante à M. Isidore Lebon.

Après quoi, il passa une blouse, chaussa ses guêtres de chasse, et prit le chemin des Petits-Prés, suivi de Cabirou, qui s'était muni des outils indispensables : brouette, pelle et pioche.

On était en août. Le soleil tombait d'aplomb sur la plaine et donnait aux chaumes encore frais des reflets d'or à éblouir ; de chaque coin de trèfle ou de luzerne, les alouettes babillardes s'enlevaient et, immobiles, à perte de vue en l'air, égrenaient leurs notes joyeuses ; au loin, la ligne sombre des bois nageait dans une brume transparente.

(A suivre)